

HUGUES POIRIER

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES OUEST ATLANTIQUE

18, Avenue du Général de Gaulle
17410 SAINT-MARTIN-DE-RÉ

E-mail : h.poirier@cabinet-poirier.fr

USEAB

Salle Omnisports de la C.C.V

Rue Michel Bouchet

37420 AVOINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2022

USEAB
Siège social : Salle omnisports de la C.C.V.
Rue Michel Bouchet
37420 AVOINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2022

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association USEAB relatifs à l'exercice clos le 31/08/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association USEAB à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Martin-de-Ré, le 28 Janvier 2023

Le Commissaire aux comptes

Hugues POIRIER



COMPTES ANNUELS

AU 31 AOUT 2022

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/08/2022	Net au 31/08/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	32 468	31 979	489	1 391
. Autres	11 368	9 711	1 656	1 533
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées	65		65	65
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	4 450		4 450	4 450
Total	48 350	41 690	6 660	7 438
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	24 603		24 603	9 262
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés				
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	14 213		14 213	21 105
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	515 913		515 913	447 578
Charges constatées d'avance	8 053		8 053	4 144
Total	562 782		562 782	482 090
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	611 133	41 690	569 442	489 528

	Net au 31/08/2022	Net au 31/08/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	447 093	426 212
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	26 076	20 881
Situation nette (sous-total)	473 169	447 093
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	473 169	447 093
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	4 500	4 240
Total	4 500	4 240
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 869	20 515
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	27 459	12 916
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 906	3 911
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	43 540	855
Total	91 774	38 196
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	569 442	489 528

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/09/2021	%	du 01/09/2020	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/08/2022	PE	au 31/08/2021	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	201 575	30,85	118 333	33,98	83 243	70,35
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens	224 497	34,36	5 936	1,70	218 561	#####
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services	23 662	3,62	28 460	8,17	-4 798	-16,86
<i>dont parrainages</i>	13 861	2,12	3 812	1,09	10 049	263,58
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subv. d'explo.	192 950	29,53	192 116	55,16	835	0,43
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. comptable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels	6 507	1,00	3 398	0,98	3 109	91,49
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés	4 240	0,65			4 240	#####
Autres produits	5	0,00	26	0,01	-21	-80,71
Total	653 436	100,00	348 269	100,00	305 167	87,62
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	140 710	21,53	10 366	2,98	130 344	#####
Variation de stocks	-15 341	-2,35	1 135	0,33	-16 476	#####
Autres achats et charges externes	191 716	29,34	127 720	36,67	63 996	50,11
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	4 978	0,76	3 525	1,01	1 453	41,21
Salaires et traitements	225 884	34,57	155 514	44,65	70 370	45,25
Charges sociales	64 323	9,84	18 559	5,33	45 764	246,59
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 167	0,33	3 547	1,02	-1 380	-38,91
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	4 500	0,69	4 240	1,22	260	6,13
Autres charges	8	0,00	12	0,00	-4	-33,49
Total	618 946	94,72	324 620	93,21	294 326	90,67
Résultat d'exploitation	34 491	5,28	23 650	6,79	10 841	45,84
PRODUITS FINANCIERS						
De participation	1	0,00	1	0,00	0	6,67
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	62	0,01	64	0,02	-2	-3,49
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
Total	63	0,01	65	0,02	-2	-3,38
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total						
Résultat financier	63	0,01	65	0,02	-2	-3,38

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/09/2021	%	du 01/09/2020	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/08/2022	PE	au 31/08/2021	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	34 554	5,29	23 715	6,81	10 839	45,71
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion			545	0,16	-545	-100,00
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total			545	0,16	-545	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	8 478	1,30	3 379	0,97	5 099	150,91
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total	8 478	1,30	3 379	0,97	5 099	150,91
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-8 478	-1,30	-2 834	-0,81	-5 644	-199,20
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	653 499		348 880		304 620	87,31
TOTAL DES CHARGES	627 424		327 998		299 425	91,29
EXCEDENT OU DEFICIT	26 076	3,99	20 881	6,00	5 195	24,88
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	162 970				162 970	#####
Prestations en nature						
Bénévolat	112 409				112 409	#####
Total	275 378				275 378	#####
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	162 970				162 970	#####
Prestation en nature						
Personnel bénévole	112 409				112 409	#####
Total	275 378				275 378	#####

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

- **Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice**
- **Règles et méthodes comptables**
- **Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Notes sur le Compte de Résultat**
- **Engagements financiers et autres engagements**
- **Autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/08/2022 Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

L'association UNION ELECTRIQUE AVOINE-BEAUMONT a pour objet principal de favoriser l'accès à la pratique sportive de ses membres.

Activités ou missions :

Son activité est développée autour de trois axes :

- la pratique et l'éducation physique et des sports (en compétition ou non)
- l'animation d'activités de loisirs
- l'organisation de manifestations communes

Moyens mis en oeuvre :

Un staff restreint de salariés permanents, une forte participation des membres dans le cadre du bénévolat ainsi que l'aide significative des collectivités locales, permettent la réalisation de l'objet social de l'association.

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'exercice est marqué par une reprise progressive de l'activité post crise sanitaire. Ainsi notamment, le festival estival Avoine Zone Groove, annulé en 2021, a pu avoir lieu cette année.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les subventions dédiées à un projet et non utilisées à la date de la clôture de l'exercice ont été comptabilisées au crédit du compte 194000 pour 4 500 € et non plus au compte de produits constatés d'avance (compte 487000).

Ce changement de méthode a été appliqué pour la première fois lors du précédent exercice (clos le 31 août 2021).

Il se justifie par l'application du règlement ANC 2018-06.

Forfaits "golf"

La charge annuelle liée aux green fees pour l'année civile N est intégralement comptabilisée au 31 août de la même année. De la même façon, les cotisations encaissées en janvier pour l'année civile sont intégralement rattachées à l'exercice au 31 août.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Frais externe de formation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	L	Entre 3 et 5 ans				
Autres immobilisations corporelles	L	Entre 3 et 5 ans				

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....	42 447	1 389		43 835
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	4 515			4 515
Total.....	46 962	1 389		48 350

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....	39 523	2 167		41 690
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	39 523	2 167		41 690

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	4 450		4 450
Actif circulant et charges constatées d'avance.	22 266	22 266	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	11 638
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

	8 053
--	-------

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		20 881

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	20 881	
Total des affectations	20 881	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....				
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....	426 212	20 881		447 093
Résultat de l'exercice.....	20 881	26 076	20 881	26 076
Situation nette	447 093	46 957	20 881	473 169
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....				
Provisions réglementées.....				
Total.....	447 093	46 957	20 881	473 169

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)				
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)							
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS							
Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture			
Total							
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES							
Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
A	B	C	D	A+B-C+D			
Subventions d'exploitation							
ANS - Handball	1 500		1 500		1 500	1 500	
ANS - Tennis	2 740		2 740				
ANS - Multi-activité					3 000	3 000	
Sous-total	4 240		4 240		4 500	4 500	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	4 240		4 240		4 500	4 500	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	15 869	15 869		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	27 459	27 459		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 906	4 906		
Produits constatés d'avance	43 540	43 540		
Total :	91 774	91 774		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Fournisseurs.....		4 300
Dettes fiscales et sociales.....		14 330
Autres dettes		4 906

Produits constatés d'avance : 43 540

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
Bénévolat des membres des bureaux de section et du conseil d'administration	Recensement des heures de chaque section sur un tableur type validé par chaque Président de section. Ces heures sont valorisées à un taux horaire de 13.84 €
Mise à disposition des locaux suivants : - Complexe de tennis & squash (Commune d'Avoine) - Stade de football (Commune d'Avoine) - Dojo (CCCVL) - Salle omnisports d'Avoine (CCCVL) - Salle omnisport de Beaumont en V (CCCVL) - Stade d'athlétisme (CCCVL) - Salle multi activité de Huismes (CCCVL) - Salle de fêtes (Commune d'Avoine) - Espace culturel (Commune d'Avoine) - Espace détente de la piscine d'Avoine (CCCVL) - Salle multi activité de Savignu en V (CCCVL)	Chaque collectivité territoriale et EPCI a valorisé la mise à disposition des locaux en répartissant leur coût annuel en fonction de la durée d'utilisation par les sections de l'USEAB.

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.**Motifs de la non comptabilisation :**

L'association, pour mener ses actions, s'appuie d'une part, sur des bénévoles, et d'autre part, sur la mise à disposition des biens meubles et immeubles.

L'USEAB n'étant pas en mesure de recenser et / ou de valoriser les contributions volontaires en nature listées ci-après, celles-ci n'ont pas été comptabilisées (art. 211-1 du règlement 2018-06 de l'ANC).

Nature	Valorisation
Bénévolat des adhérents non membres de bureau Mise à disposition du terrain du stand de tirs (propriétaire privé)	

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)***MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE*****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie

Montant de la rubrique "Legs, donations"

Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations

Total des produits**Charges**

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Reports en fonds reportés liés aux legs et donations

Total des charges

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Non recensé

Dons en nature destinés à être cédés.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

--	--	--	--

Méthodes et hypothèses utilisées :

Indemnités de fin de carrière :

-> Les calculs aboutissent à des montants jugés non significatifs.

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements****de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

--

9 - AUTRES INFORMATIONS

Rémunération brute des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés :

- Cadres dirigeants bénévoles : Néant
- Cadres dirigeants salariés : Néant

Subventions de la Commune de Beaumont-en Véron et de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire :

- Les subventions octroyées pour 2022 ont été intégralement rattachées à l'exercice clôturant le 31 août 2022.